

Animateur: Guillaume Bourget, ROBVQ
Conférencier: Michel Merleau, Nature-Action
Titre: Les municipalités et les OBV
Prise de notes: Marie-Claude Leclerc, ROBVQ

Objectifs de la session de formation:

- Cadre légal
- Cadre humain
- Style de leaders
- Priorités
- Cheminement des dossiers (organigramme)
- Alliés des OBV (naturels, complémentaires)
- Conditions de succès
- Check-list

Présentation

Présentation de Nature-Action: organisme qui propose des programmes aux municipalités, entre autres, en lien avec le développement durable (éconologis, achats locaux, collecte, etc.).

Question sur les expériences des OBV avec les municipalités:

- Positionnement demandé par les municipalités alors que l'OBV est neutre
- Grandes municipalités vs petites municipalités (peu de personnel, peu de moyens, etc.)
- Combats de coq entre municipalités, etc.

Cadre légal

- Les municipalités parlent par voie de résolution.
- En octobre-novembre-décembre: municipalités débordées par le budget: mauvais moment pour une demande de rencontre.
- Le budget doit être fait en fonction des orientations données par le conseil municipal et non pas en fonction des individus qui réalisent le budget.

Cadre humain

- Les élus et les fonctionnaires ont des croyances, des perceptions, une formation, des connaissances, une culture organisationnelles, etc. On doit tenir compte de ces facteurs lorsqu'on communique avec eux.

Style de leaders

- Le leadership des élus est variable et dépend de leur intérêt propre.
- Tous les projets ne sont pas vendables à tous les individus.

- ATTENTION aux stéréotypes: les gens peuvent changer d'idées et se comporter différemment de ce qu'on attend d'eux.

Dossiers prioritaires:

- Les élus : l'importance de la campagne électorale (suite à la campagne, les élus veulent changer les choses, accordent beaucoup d'importance aux portes-à-portes). Les priorités peuvent changer au courant du mandat en fonction de la vision qu'ils développent pendant leur mandat.
- Les OBV doivent tenir compte de cette sensibilité politique.
- Les hauts-fonctionnaires ont des compétences et expériences variées. On doit connaître leur formation, leur cheminement et leurs intérêts pour travailler avec eux.
- Les techniciens oeuvrent souvent avec conviction en fonction de leur mandat.
- Les syndicats se réfèrent beaucoup à la tradition et aux acquis.
- Les comités et commissions de la municipalité : les membres de ces comités sont souvent déjà convaincus.
- Les groupes de pression: oeuvrent en fonction d'une cause. Les OBV ne doivent pas être associés à ce groupe pour poursuivre les relations harmonieuses avec les municipalités.
- Les groupes d'intérêts, promoteurs privés, consultants et avocats: les municipalités doivent se doter d'un plan de développement, en fonction de paramètres clairs et connus, qui correspond aux orientations du conseil municipal et non pas qui dépend des intérêts des promoteurs et consultants.
- Les médias sociaux : prennent une grande place publiquement puisqu'a une réelle influence sur la place publique (repris dans les médias). Influence autant les OBV que les municipalités.

Les OBV doivent éviter de politiser ses interventions.

Certaines MRC développent des Plans de développement durable qui présentent une vision sur quelques années. Ce plan n'est pas obligatoire en vertu de la LAU, pour le moment. La LAU est présentement en révision.

La sauce du jour!:

- Les grands dossiers d'actualités sont une fatalité : on ne peut pas changer ces priorités (inondations, problèmes de corruption et sortie médias, prière au Saguenay, etc.). À tort ou à raison, des dossiers prennent le devant dans les médias et certains intervenants sont malmenés en fonction de ces éléments (par exemple: pollution dite d'origine agricole = agriculteurs).
- Par exemple, ces dossiers ont fait l'objet de la sauce du jour:
 - Gestion des matières résiduelles
 - GES
 - plaines inondables
 - bandes riveraines
 - gestion des pesticides

- sites contaminés
- nuisances: bruit, odeur, etc.

Études de cas:

- Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu: préservation des boisés qui semblait être la priorité a été remplacée par le transport en commun suite à une consultation publique.
- Ville de Saint-Hyacinthe: les bandes riveraines et la pollution d'origine agricole a fait place à la rivière Yamaska.
- Ville de Salaberry-de-Valleyfield: la gestion des matières résiduelles et les demandes de financement répétées à la FCM a donné suite à un plan d'action en développement durable.
- Ville de Beauharnois: la construction de l'autoroute met fin à l'isolement et donc, cela aura des effets sur le développement.

Les OBV pourraient, si un représentant municipal est déjà convaincu, participer aux travaux d'élaboration d'un Plan de développement durable. Les OBV ne doivent pas s'immiscer dans la mécanique municipale, mais bien au niveau de l'idéation.

L'OBV est la somme des succès locaux.

Le «timing» est la clé de tout succès. La GIEBV vient après la fermeture d'une usine, la disparition d'un boisé, etc. Chercher l'attention des médias provinciaux de façon positive: partenariat inter-municipalités, inter-provincial, etc.

Organigramme (voir présentation PP de Michel Merleau sur le site Internet du ROBVQ, section programmes, 10ème RDV des OBV). Il faut associer tous les intervenants de la ville, même ceux qui seront plus «négatifs» face aux changements que suppose le projet de l'OBV. Doit atteindre les gens stratégiques de la municipalité. Il faut éviter de politiser le débat. Doit déterminer qui a de l'intérêt? qui s'y connaît? qui s'oppose? qui porte le dossier? L'OBV doit nécessairement connaître ses interlocuteurs: formation, champs d'intérêt, prises de position antérieures. Qui est le vrai leader? Prendre le pouls de la dynamique. Normalement, les 2 personnes clés: dg, maire. Obligation de créer un projet «gagnant-gagnant» à leur présenter.

Un projet «gagnant-gagnant» permettrait facilement à une municipalité d'adopter une résolution pour travailler en collaboration avec un OBV.

Un projet «gagnant-gagnant» est un exercice de communication:

- Associer le projet à des objectifs connus: qualité de vie, santé publique, etc.
- Mise à niveau des connaissances et des intérêts (tout le monde doit avoir les mêmes informations)
- Éviter les sorties publiques trop hâtives
- Éviter les apparences de pièges (transparence)
- Éviter les acronymes
- Choisir le bon porte-parole (meilleure personne au bon endroit)

Attention:

- De ne pas se faire étiqueter
- De ne pas brûler son porte-parole
- Ne pas se mouiller, faire preuve de prudence.

Reconnaissance des PDE dans les outils suivants:

- Intégration au SADD (même si pas autant que ce qu'on aurait souhaité)
- Intégration au Plan d'urbanisme et au zonage local
- Intégration au Plan d'action en développement durable
- Intégration au Plan de gestion des milieux naturels

Mobilisation en amont et en aval: au moment des présentations et tout au long du processus.

La GIEBV est une notion apolitique, mais qui nécessite de la politique. C'est une notion supra-régionale qui dépasse la connaissance sensible.

Les alliés naturels des OBV:

- Dg des MRC
- Directeurs d'aémangement des MRC
- Coordonnateurs en environnement des MRC
- Directeurs d'urbanisme des municipalités locales
- Coordonnateurs en environnement des muniipalités

Les alliés complémentaires (associations professionnelles):

- ADGMQ
- ADMQ
- COMAQ
- AQTE
- Aménagistes
- Ingénieurs municipaux, etc.

Notions et mot clés

- Partenaires
- Qualité de vie
- Sécurité publique
- Santé publique
- Développement économique (industries, tourisme, agriculture, énergie)
- GIEBV : payant à long terme
- Mobilisation des citoyens
- Outils d'échanges et d'entraide entre les municipalités

ATTENTION

- Agendas cachés
- Ne pas s'associer à des groupes de pression
- Ne pas être condescendant (répéter avec le sourire)

Conditions de succès:

- Intégration au SADD
- Identification des cibles faciles à atteindre
- Mobilisation des groupes communautaires
- Mobilisation des écoles
- Mobilisation des DG des municipalités locales
- Implication de tous les élus
- Reddition de compte locale annuelle